

## Compte rendu

---

Ouvrage recensé :

*Introduction aux ouvrages de référence en droit*, choix d'ouvrages de la collection de la Bibliothèque de l'Université Laval, par Édouard CASAUBON et André SINCLAIR, Guides Bibliographiques, 8, Bibliothèque de l'Université Laval, 1973, 167 p., \$4.00.

par J.-C. Bonenfant

*Les Cahiers de droit*, vol. 14, n° 2, 1973, p. 375.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/041759ar>

DOI: 10.7202/041759ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)

divisé en deux parties; la première consacrée aux instruments de documentation juridique de tradition anglo-saxonne et la seconde aux instruments de documentation juridique de tradition européenne continentale.

En conclusion, les auteurs nous fournissent deux intéressants tableaux sur l'anatomie de la référence d'un arrêt rapporté dans un recueil de jurisprudence de type anglo-saxon et sur l'anatomie de la référence d'un arrêt rapporté dans un recueil européen. Un bibliographie courte, mais sélective, permet, sans que cela soit bien nécessaire, aux lecteurs de consulter d'autres ouvrages du même genre.

C'est un ouvrage qui sera utile non seulement aux étudiants, mais aussi aux juristes plus âgés qui n'ont jamais appris comment préparer un texte et dont la contribution, pourtant généreuse aux revues de droit, fait parfois le cauchemar des directeurs des revues.

J.-C. B.

**Introduction aux ouvrages de référence en droit, choix d'ouvrages de la collection de la Bibliothèque de l'Université Laval, par Édouard CASABON et André SINCLAIR, Guides Bibliographiques, 8, Bibliothèque de l'Université Laval, 1973, 167 p., \$4.00.**

Depuis quelques années, la Bibliothèque de l'Université Laval publie d'excellents guides bibliographiques, mais dans le domaine du droit, nous en étions encore à envier l'Université de Montréal qui, à l'initiative du regretté Jean Roy, avait multiplié *Les guides du lecteur* pour la bibliothèque de droit de l'Université de Montréal.

Nous sommes donc heureux de saluer la publication d'une introduction aux ouvrages de référence en droit préparée par deux bibliothécaires, MM. Édouard Casaubon et André Sinclair. Comme le font remarquer, dans leur préface, les deux auteurs, la bibliothèque possède une importante collection d'ouvrages de droit, mais ils admettent eux-mêmes que « l'usager ne s'y retrouvait pas toujours ». Le présent guide voudrait donc l'éclairer, en lui indiquant « quels sont et où se trouvent à la Bibliothèque les principaux ouvrages de référence en droit ». Le guide ne donne évidemment pas la référence à tous les ouvrages de droit, mais il permet de bien connaître ceux qu'on utilise le plus fréquemment. Il est divisé en neuf chapitres : Législation, jurisprudence ;

Périodiques de droit; traités; ouvrages à caractère encyclopédique; dictionnaires; débats, journaux et documents de la session; annuaires, almanachs; bibliographies et ouvrages de méthodologie.

Cet ouvrage sera fort utile aux étudiants et souvent même à leurs professeurs, car s'il est une discipline qui exige la fréquentation quotidienne des bibliothèques et une bonne connaissance de leur richesse, c'est le droit.

C'est l'occasion de mentionner, quitte à y revenir plus tard parce qu'il ne s'agit que d'un texte préliminaire, *Une méthodologie de recherche en droit québécois et canadien*, préparée par M<sup>r</sup> Denis LeMay et publiée aux Publications de la Bibliothèque de l'Université Laval de Québec, au début de l'année universitaire de 1973.

Dans cet ouvrage, fort ingénieux, l'auteur, qui en est à cette période enthousiaste et féconde que connaissent les bons étudiants au lendemain de leurs études, tente d'enseigner à ses cadets de quelques années « Comment trouver... en un clin d'œil ». Ce qu'on cherche et ce qu'on doit trouver, c'est un livre, un article de revue, une loi, un règlement ou une décision de jurisprudence sur un sujet. C'est à l'usage évidemment qu'on peut découvrir les faiblesses ou les lacunes possibles d'un tel guide pour les corriger dans une édition plus définitive. C'est ce que l'auteur se propose de faire, mais déjà, on peut affirmer que l'ouvrage sera très utile aux étudiants.

J.-C. B.

**Décisions du juge des mines du Québec 1967-1972, par Jean-Paul Lacasse, avocat, Minebec, Sainte-Foy, Québec 1973\*.**

Dans l'avant-propos, l'auteur dresse une présentation rapide et intéressante, un peu trop brève peut-être, du juge des mines. Afin de répondre à la spécialisation et à la technicité des litiges relatifs aux mines, le législateur québécois a créé, en 1965, un juge des mines, réalisant alors un projet remontant à 1926 lorsque certains pouvoirs judiciaires avaient été

\* Nous avons déjà parlé de cet ouvrage dans la livraison précédente des *Cahiers de Droit*, mais nous l'avons fait d'une façon plus analytique que critique. Nous croyons utile qu'un de nos collaborateurs reprenne avec plus de précisions l'étude de ce recueil.